



Section Pas-de-Calais

Déclaration Liminaire de la formation spécialisée du 17 juin 2026

Monsieur le Président,

Cette réunion de la Formation Spécialisée se tient dans un contexte particulièrement préoccupant, tant au niveau mondial qu'au sein même de notre administration. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a récemment rappelé que « tous les indicateurs climatiques sont dans le rouge » et que l'humanité fait face à un état d'urgence global. Crises climatiques, énergétiques, alimentaires, guerres, explosion des inégalités : partout les alertes se multiplient. Pourtant, malgré les rapports, les conférences et les déclarations d'intention, les réponses apportées demeurent largement insuffisantes.

Ces derniers jours, l'actualité nous rappelle que de jeunes enfants subissent des violences sexuelles par des personnes qui auraient dû les protéger, d'autres meurent victimes de sévices innommables, et pour répondre à la colère légitime des citoyen·nes, le gouvernement énonce d'une seule voix : nous ne voulons pas entendre que la justice manque de moyens. Comment ne pas se révolter devant un tel empressement à ouvrir un gigantesque parapluie, sans vergogne et au mépris des sentiments que peuvent avoir la famille et les proches de ces enfants ?

Pourquoi tant d'empressement à dire « on n'y est pour rien ? » « ce n'est pas notre faute » ?

Un minimum de pudeur aurait pu, aurait dû, pousser tous celles et ceux aux responsabilités de la Nation à attendre d'avoir investigué pour comprendre si le manque de moyens, malgré tout, n'a pas joué un rôle dans le fait que des criminels sexuels puissent attenter à la vie d'enfants innocents.

Affronter la vindicte du peuple fait également partie des prérogatives du gouvernement. Il ne suffit pas de se dédouaner et de proposer d'alourdir des peines pour répondre à des politiques qui récupèrent tout événement dramatique pour se présenter comme de futurs sauveurs de la Nation.

Des moyens ont effectivement été alloués à une justice qui n'arrive plus à faire face, mais ils sont loin d'être suffisants. Et ce ne sont pas les 70 000 dossiers à étudier en un mois qui allégeront la charge de travail.

Le service public est de plus en plus démuni et, dans certains cas, le manque de moyens peut avoir des conséquences dramatiques.

Il ne faut cependant pas penser qu'à la DGFIP, le manque de moyens budgétaires et humains n'impacte pas douloureusement notre collectif de travail. Les suicides et tentatives de suicides qui se multiplient dans notre administration le démontrent malheureusement. L'observatoire interne donne de nouveau l'image d'agent·es fatigué·es, désabusé·es, en manque de reconnaissance et en perte de confiance dans l'avenir de la DGFIP.

La situation financière de tous et toutes est extrêmement difficile dans cette période d'inflation galopante, et les conflits de plus en plus violents ne laissent pas entrevoir d'amélioration.

Le carburant atteint des prix records et les professionnels comme les particuliers ne peuvent plus faire face.

Pour les agent-es de la DGFIP, le télétravail est, une fois de plus, la solution trouvée pour permettre de réduire les dépenses. Mais la mesure est accordée avec parcimonie et en fonction de la situation de chacun-e, regardée à la loupe.

L'aide carburant censée maintenir le pouvoir d'achat des plus démunis en cette période trouble cible uniquement « les grands rouleurs » de façon à en limiter le coût et concernera uniquement 3 millions de personnes.

100€ par foyer, c'est peu, là encore le gouvernement nous affirme qu'il ne peut pas faire plus.

Pour obtenir une aide minimale les professionnel·les doivent répondre à des exigences administratives pesantes.

Entre l'annonce de mise en paiement de l'aide aux particuliers sous 10 jours et le poids des démarches pour les professionnels, nos services vont se retrouver une fois de plus écrasés, étouffés sous cette charge qui s'ajoute à toutes celles auxquelles les agent-es n'arrivent plus à faire face.

A force de ne pas pouvoir ou de ne pas vouloir changer les choses, le poids de cette politique menée, repose sur les personnes qui la subissent et qui en ont souvent les victimes. Là encore ils n'ont pas le droit de se plaindre, ça serait considéré irresponsable au vu des contraintes budgétaires.

Leur maintenir la tête sous l'eau, par contre n'est pas irresponsable. Où est le bon sens prôné, La bienveillance ?

Malgré tout nous oserons dire une fois de plus que, pour que les agent-es de la DGFIP s'en sortent, il faudrait arrêter de couper dans les effectifs et nous donner enfin les moyens nécessaires pour faire face à toutes nos missions.

La déclinaison de la RGP aux services des finances publiques est le symbole du désinvestissement de l'état qui ne protège pas, en tant qu'employeur, il désinvestit, il individualise.

La responsabilité repose désormais sur les agent-es, quel que soit leur grade, il·elles peuvent être personnellement mis en cause dans l'exercice de leurs fonctions sans bénéficier d'aucune rémunération supplémentaire et sans avoir la possibilité de contracter une assurance.

Où est l'attractivité promise ? Le sens redonné aux missions ? Une épée de Damoclès au-dessus de la tête de chacun-e, est-ce prévenir les risques psycho-sociaux ?

Dans le contexte qui est le nôtre, le manque de vision à long terme, le manque de personnel, des applicatifs inadaptés parfois, le manque de reconnaissance, des rémunérations qui n'augmentent plus malgré l'inflation, des restructurations qui n'ont parfois aucun sens hormis l'aspect budgétaire, des missions qui sont déqualifiées par l'industrialisation des process (floraison de listes à traiter), comment peut-on prétendre apporter près de 97 % de réponses aux risques recensés ?

Solidaires Finances Publiques constate que le tableau de bord de veille sociale 2025, présenté dans cette FS met en avant un certain nombre d'indicateurs stables ou en amélioration. Pour autant faut-il se féliciter d'un TBVS où l'on constate qu'il n'y a pas de situation nouvelle ? Ces indicateurs traduisent-ils une amélioration réelle des conditions de travail des agent-es ?

En effet, derrière ces données globales, la réalité du terrain reste préoccupante.

L'évolution favorable du taux de présentisme traduit-elle réellement une amélioration de l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle des agent-es ?

Le maintien d'un volume significatif de jours de congés non pris constitue un point de vigilance.

Dans plusieurs services, des contraintes organisationnelles continuent de limiter l'exercice effectif de ce droit. Solidaires Finances Publiques rappelle avec force qu'un droit qui ne peut être pleinement exercé est, de fait, un droit fragilisé.

Concernant la santé au travail, la baisse de l'absentéisme ne saurait, à elle seule, être interprétée comme le signe d'une amélioration de la situation. En effet, des phénomènes de fatigue persistante, des tensions au sein des collectifs de travail ainsi que des situations de présentéisme (c'est-à-dire la présence d'agents dont l'état de santé ou la motivation ne permettent pas d'être pleinement productifs) demeurent observables. Dans ce contexte, pour Solidaires Finances Publiques, l'évolution d'un indicateur ne doit en aucun cas conduire à minimiser les difficultés réelles rencontrées sur le terrain.

Par ailleurs, le nombre stable mais élevé des fiches de signalement appelle une vigilance particulière. Cette augmentation constitue un signal fort, qui traduit la persistance de situations de tension et de mal-être sur le terrain. Le constat d'une augmentation significative des tensions entre agent·es, notamment avec la hiérarchie, est également un phénomène inquiétant. Ces tensions traduisent un mal-être et des difficultés grandissantes au vivre ensemble qu'un théâtre d'intervention, des médiations, des interventions de la direction ne peuvent suffire à régler.

Dans un contexte tendu de réorganisation, de suppressions d'emplois, de nouvelle réglementation à mettre en œuvre ou encore de difficultés liées aux bugs techniques ou informatiques, les agentes et agents n'ont de cesse de vouloir exercer au mieux leur mission.

Face à cet investissement sans faille et à la baisse continue de notre pouvoir d'achat, une reconnaissance financière apparaît légitime. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques revendique une revalorisation indemnitaire générale qui prenne en compte la technicité de toutes et tous. C'est ce que nous avons obtenu pour l'ACF technicité lors de la négociation de 2024.

Nos moyens sont, comme vous aimez le rappeler Monsieur le Président, le résultat des choix d'une politique budgétaire dans un contexte économique difficile. Nous ne devons pas, pour autant, nous satisfaire de cette réponse et constater avec soulagement que les indicateurs du TBVS ne traduisent pas une situation plus dégradée qu'elle ne l'était l'année précédente. Entre un TBVS qui ne s'améliore pas réellement et un observatoire interne aux résultats encore inquiétants, nous ne pouvons nous réjouir et c'est pourquoi, une fois encore, Solidaires Finances Publiques vous rappelle votre devoir de protection de la santé et de la sécurité des agent·es.

Vos représentant·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Sylvie HAMY titulaires
Arnaud VANHOUCKE, Lionel PAGIE, Claudie COINTE suppléant·es
Nadège BOTTE, Andy DUBOIS expert·es